

**OFFRE D'EMPLOI : Animateur coordinateur H/F**

Société qui recrute : Association des AMAP du Nord Pas-de-Calais

Contrat de travail : CDD Remplacement congé maternité

Expérience requise : débutant accepté

Rémunération : sur la base de la Convention collective du réseau Confédération paysanne

Localisation : France / Nord-Pas de Calais /Arras (62)

Descriptif du poste

L'association des AMAP du Nord Pas-de-Calais cherche un animateur coordinateur pour mettre en œuvre les missions définies par les adhérents de l'association et le Collectif d'administration, à savoir :

- Accompagner les projets d'Amap et leur démarrage ;
- Accompagner et veiller à la pérennisation des partenariats Amap en place ;
- Animer le réseau des Amap et des producteurs du Nord- Pas de Calais ;
- Participer à l'organisation de manifestations pour communiquer sur les Amap auprès du grand public, des espaces institutionnels et partenariaux
- Interagir avec les bénévoles et veiller à l'animation du Collectif gérant le réseau
- Participer à la capitalisation des expériences existantes et à l'élaboration d'outils facilitant le montage et le fonctionnement des Amap ;
- Assurer la gestion administrative, le montage et le suivi des financements de l'association.

Conditions du poste

- Niveau Bac +5
- CDD à pourvoir du 23 avril au 30 septembre
- Rémunération sur la base de la Convention collective du réseau Confédération paysanne
- Déplacements réguliers en Nord et Pas de Calais, véhicule personnel exigé
- Réunions régulières en soirée et quelques week-ends
- Poste basé à Saint-Laurent-Blangy (Arras)

Compétences requises

- Connaissance du fonctionnement associatif et du monde paysan
- Capacité d'animation, de communication et de travail autonome
- Capacité de rédaction et de synthèse
- Capacité d'élaboration et de gestion de financements

Toute candidature (C.V. + lettre de motivation) devra être adressée, avant le 30 mars 2018, par mail à l'adresse suivante : amap5962@gmail.com. Entretiens pour les profils retenus prévus le lundi 9 avril 2018.